



Le 8 Décembre 2020

PANNEAUPOCKET

Ma commune dans ma poche :
Soyez ALERTE , PRÉVENU, INFORMÉ

Pour transmettre les informations et communiquer efficacement avec ses habitants, une commune a besoin aujourd'hui d'un outil capable de transmettre les informations en temps réel. Seule une application mobile permet la diffusion sur un téléphone. En effet, en 2020, 85% des français utilisent un smartphone pour s'informer.

Pour que vous soyez alerté, prévenu, informé rapidement où que vous soyez, la commune s'est équipée de l'application "**PanneauPocket**". Le principe est très simple : Les habitants téléchargent **gratuitement** l'application "**PanneauPocket**" sur leur smartphone sans créer de comptes (aucunes données personnelles à fournir). Ils reçoivent une notification à chaque nouvel événement et accèdent en 1 clic aux informations et alertes publiées par la Mairie.

Simple et gratuite : il suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant "**PanneauPocket**" sur **AppStore ou PlayStore**.

Ensuite, ouvrez "**PanneauPocket**" et désignez Fouquereuil en favori en cliquant sur le cœur ♥ situé à côté du nom de la commune.

Si vous rencontrez des difficultés pour télécharger cette application, n'hésitez pas à contacter la mairie, une aide vous sera apportée.



Dans le précédent bulletin d'infos, je vous informais de l'annulation, imposée par la situation sanitaire, de différentes manifestations. Toutefois, le conseil municipal propose de partager un petit moment de convivialité en offrant le verre de l'amitié le mardi 22 Décembre prochain à l'extérieur du Foyer communal

entre 16h30 et 18h30. Bien entendu, l'organisation de cette petite manifestation respectera le protocole sanitaire.



Point sur les travaux en cours :

Le Foyer communal :

Les travaux extérieurs sont terminés. La toiture est entièrement remplacée.

Les travaux intérieurs sont bien avancés. La pose d'un faux plafond et le doublage des panneaux muraux ont permis de renforcer l'isolation thermique.

Le remplacement des installations de chauffage et d'éclairage est achevé.

Les travaux de peinture vont commencer dans quelques jours.

Le revêtement de sol sera posé en début janvier.

Après le contrôle obligatoire des services de sécurité à la fin des travaux, la salle pourrait être de nouveau utilisable en Février prochain.

La deuxième phase de modernisation de l'éclairage public :

Cette phase concerne toutes les rues non équipées en LED. Le matériel est commandé. Les travaux seront entrepris par le SIVOM du Béthunois dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

La mise en sécurité du carrefour formé par la rue de Fouquières et la rue du Marais :

Ce carrefour sera équipé de feux tricolores qui fonctionneront sur le même principe que les feux qui existent déjà sur la commune : respect de la vitesse autorisée le feu passe au vert.

Mobilité urbaine :

Le projet d'urbanisation élaboré depuis 2008 n'a pas changé dans sa finalité. La liaison entre la rue du Marais et la rue du Gal de Gaulle est en cours de réalisation. Concernant le raccordement de la rue de la Peupleraie à cette nouvelle voie, aucune décision définitive n'est prise actuellement sur la structure de ce raccordement. La décision interviendra après l'étude qui sera confiée au service départemental de voirie et circulation que je dois rencontrer prochainement. Cette étude consistera à élaborer un plan global de circulation sur la nouvelle zone résidentielle. Le résultat et les propositions que je souhaite plurielles feront l'objet d'une présentation publique.

Les équipements dans les quartiers :

Dans son document de campagne électorale, l'équipe municipale a inscrit le projet d'équipements pour les nouveaux quartiers. Dans un premier temps et dès que la situation sanitaire le permettra, des réunions avec les riverains seront organisées pour recenser les types d'équipements et les lieux d'implantations. Dans un deuxième temps, en fonction du coût de ces équipements, un planning des réalisations sera établi.

La fin du projet d'urbanisation est conditionnée par la validation du Plan Local d'Urbanisme qui devrait intervenir dans les deux ou trois mois qui arrivent. Nous serons fixés sur les possibilités de réaliser :

- La création d'une voie piétonne sécurisée pour relier la zone pavillonnaire à l'école.
- Quelques constructions dont le nombre sera défini par le Programme Local de l'Habitat,
- La création de la seconde liaison avec la rue du Général de Gaulle.



Pendant les fêtes de fin d'année, du Lundi 21 Décembre 2020 au Jeudi 31, le fonctionnement de l'accueil de la mairie sera assuré aux horaires ci-dessous :

Accueil téléphonique : Du Lundi au Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Le Jeudi de 8h30 à 12h. Fermé l'après-midi.

Accueil physique : Du lundi au Jeudi de 8h30 à 12h.



Douze mois se sont écoulés, avec des hauts et des bas car nous avons connu ensemble les confinements liés à l'épidémie de Coronavirus, Malheureusement la situation sanitaire reste préoccupante. J'espère que cette période dite "Trêve des confiseurs" pourra être aménagée par chacun pour profiter en famille, dans les conditions du respect des gestes barrières, de ces instants de convivialité que procurent les fêtes de Noël et nouvel an.

A toutes et tous, avec le conseil municipal et le personnel communal, je vous souhaite les meilleures fêtes de fin d'année possible.



Le Maire

Gérard OGIEZ